

Programme Équipe verte en milieu urbain/locale

Demande de subvention 2024



Date limite : le 4 mars 2024

Envoyer par courriel à : greenteam@gov.mb.ca

SECTION A – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

1. Type: Administration municipale Conseil communautaire des Affaires du Nord
Organisme sans but lucratif Autorité scolaire

2. Nom du Demandeur
(nom légal de l'organisme) :

3. Nom commercial du Demandeur
(s'il diffère de celui susmentionné) :

4. Adresse postale du Demandeur :

Rue ou case postale :	<input type="text"/>
Ville ou village :	<input type="text"/>
Province et code postal :	<input type="text"/>

5. Coordonnées :

	Personne-ressource principale	Personne-ressource secondaire (facultatif)
Nom :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre du poste :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

6. N° de compte de l'Agence du revenu du Canada :

7. N° de compte à la Commission des accidents du travail :

OU

Si approuvée, notre organisme ouvrira un compte à la Commission des accidents du travail :

8. Combien d'employés le Demandeur a-t-il? (*employés à temps partiel et à temps plein, à l'exception des employés de l'Équipe verte*)
- 50 ou moins
51-499
500 ou plus

SECTION B – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

1. Titre du projet :

2. Emplacement(s) du projet (*si projet diffère de l'adresse postale*) :

3. Fournir un résumé du ou des projet(s), énumérant les tâches spécifiques du ou des employés de l'Équipe verte liées au projet(s): (*limite de 1000 caractères*)

4. Décrivez comment ce projet renforcera les compétences en leadership et en emploi au(x) employé(s) de l'Équipe verte ainsi que la formation et la supervision qui seront fournies :

Compétences en leadership et en emploi : (*limite de 800 caractères*)

Formation : (*maximum 300 caractères*)

Supervision : (*maximum 300 caractères*)

BESOINS ET AVANTAGES COMMUNAUTAIRES

5. Décrivez comment le projet répond à un besoin de la collectivité ou du quartier et comment il contribue à bâtir une communauté durable et prospères : *(maximum 500 caractères)*

6. Décrivez à qui profitera le projet (groupe précis ou groupe d'intérêt, quartier(s), collectivité(s), municipalité ou région, p. ex.) : *(maximum 500 caractères)*

OUTIEN ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRES

7. Énumérez vos partenaires non-financiers et leurs contributions au projet (cadeaux ou services en nature ou soutien technique ou administratif, p. ex.) : *Remarque : les partenaires financiers doivent être listés dans la section C.*

Nom de l'organisme partenaire	Contribution de l'organisme partenaire

8. Précisez, le cas échéant, de quelle façon les bénévoles participant au projet (planification, levée de fonds ou bénévolat, p. ex.) : *(maximum 300 caractères)*

SECTION C – FINANCEMENT DEMANDÉ

1. EMPLOYÉS

- Combien d'employés de l'Équipe verte devraient être embauchés pour travailler sur le projet(s)?
REMARQUE : Si un employé doit être embauché à la fois à temps partiel et à temps plein, veuillez les énumérer sous un seul domaine qui s'applique le plus.

Nombre total d'employés devant être embauchés à temps plein : (max. 40 heures/semaine)

Nombre total d'employés devant être embauchés à temps partiel : (max. 24 heures/semaine)

2. COÛTS DES SALAIRES

- Les administrations municipales peuvent demander un maximum de 7,65 \$ par heure (50 % du taux du salaire minimum) plus 50 % d'indemnité de vacances (2 %) plus 50% pour les frais de versement du régime d'assurance-emploi et du régime de pensions du Canada (environ 3.8 %).
- Les conseils communautaires des Affaires du Nord, les organismes sans but lucratif et les autorités scolaires peuvent demander un maximum de 15,30 \$ par heure (taux de salaire minimum) plus 4 % d'indemnité de vacances plus les frais de versement (environ 7.6 %).

Par ex. : 1280 heures total (2 employés – mai à août) X 15,30 \$ / heure X 4 % d'indemnité de vacances X 7.6 % frais de versement = 21 915,00 \$ pour le total des coûts salariaux demandés.

Coûts des salaires (<i>afficher les calculs – voir l'exemple ci-dessus</i>)	Coûts des salaires total demandés

3. FRAIS DE SOUTIEN

- Les administrations municipales peuvent demander un maximum de 125,00 \$ par employé du programme devant être embauché (à temps plein ou à temps partiel).
- Les conseils communautaires des Affaires du Nord, les organismes sans but lucratif et les autorités scolaires peuvent demander un maximum de 250,00 \$ par employé du programme devant être embauché (à temps plein ou à temps partiel).
- Les frais de soutien peuvent être utilisés pour des dépenses telles que : vérifications du casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements, équipement de protection individuelle, matériel de projet et cotisations au régime d'indemnisation des accidents du travail.

Frais de soutien (<i>afficher les dépenses prévues</i>)	Frais de soutien total demandés

4. FINANCEMENT TOTAL DEMANDÉ

- Les administrations municipales peuvent demander un maximum de 75 000,00 \$ par Demandeur.
- Les conseils communautaires des Affaires du Nord, les organismes sans but lucratif et les autorités scolaires peuvent demander un maximum de 150 000,00 \$ par Demandeur.

Financement total demandé pour les coûts des salaires et les frais de soutien énumérés ci-dessus :

5. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

- Énumérez toutes autres subventions provinciale ou fédérale pour lesquelles vous avez demandé pour ce projet, le cas échéant.

Nom des autres subventions pour lesquelles vous avez demandé (le cas échéant) :	À quoi servent les fonds?

SECTION D – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Si cette Demande est approuvée, le Demandeur sera lié par les lignes directrices du programme Équipe verte en milieu urbain/locale. Ces lignes directrices, dont on trouve une copie sur le site www.gov.mb.ca/mr/bldgcomm/greenteam.fr.html, sont incorporées par renvoi à ce formulaire de demande.

Si cette Demande est approuvée, Manitoba préparera une lettre d'accord qui énonce les modalités et conditions de financement et la fournira au Demandeur. Le Demandeur doit signer et retourner la lettre d'accord au Manitoba afin de recevoir du financement.

Nous, soussignés, attestons par les présentes que :

- nous sommes les représentants autorisés du Demandeur et que nous avons le pouvoir d'engager la responsabilité du Demandeur;
- les renseignements figurant dans la Demande sont, au mieux de notre connaissance, exacts et exhaustifs;
- le Demandeur fournira au Programme tout autre renseignement et document demandés; et
- si cette Demande est approuvée, le Demandeur exécutera le projet de la façon décrite dans les présentes, et conformément aux lignes directrices du programme Équipe verte en milieu urbain/locale, que nous avons eu la possibilité de passer en revue.
- la signature, à la main ou dactylographiée, de nos noms apparaissant ci-dessous constitue la signature légale de cette Demande et engage la responsabilité du Demandeur.

Signatures des représentants autorisés du Demandeur (deux signatures sont requises) :

Nom du représentant autorisé du Demandeur

Nom du représentant autorisé du Demandeur

Titre du poste

Titre du poste

Signature

Signature

Date

Date

Les renseignements personnels du Demandeur sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration du programme Équipe verte en milieu urbain/locale offert par le ministère des Relations avec les municipalités et le nord. La collecte de renseignements est autorisée en vertu de l'alinéa 36(1)b) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, ces renseignements ayant directement trait et étant nécessaires à la participation au Programme. Les renseignements personnels ne peuvent être divulgués qu'en vertu d'une autorisation légale ou du consentement par le Demandeur à leur divulgation.